



COINHOUSE

Politique de protection des données

23/06/2023

Coinhouse (en ce compris Coinhouse SAS, Coinhouse Custody Services et Coinhouse Payment Solutions) accorde une grande importance à la protection de votre vie privée.

Afin d'être conforme à la réglementation applicable en matière de protection des données à caractère personnel (ci-après la "**Réglementation Applicable**"), en particulier la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 (ci-après la « **LIL** ») modifiée et le Règlement (UE) général sur la protection des données du 27 avril 2016 (ci-après le « **RGPD** »), Coinhouse a adopté les principes communs suivants au sein de sa Politique de Protection des Données à caractère personnel ("**PPD**"), disponible sur le site coinhouse.com.

Les termes avec une majuscule non définis dans la présente PPD renvoient à la définition qui leur est donnée dans les [CGU](#) Coinhouse.

Coinhouse est attaché aux valeurs défendues depuis ses débuts par la technologie blockchain, à savoir la confidentialité et la sécurité des échanges. C'est pourquoi nous apportons une attention particulière au sort de vos données à caractère personnel ("**DCP**"), en alliant la protection de vos DCP au développement de services de qualité pour améliorer continuellement votre expérience sur notre site ou notre application.

Dans une démarche de transparence, cette PPD explique comment et pourquoi nous collectons les DCP et les droits que les Clients peuvent exercer sur ces dernières.

1. Dans quel cadre sommes-nous amenés à collecter des DCP ?

Coinhouse agit en tant que :

- responsable du traitement pour tous les services afférents aux actifs numériques que nous vous fournissons, et
- sous-traitant pour d'autres services spécifiques, notamment au titre d'agent prestataire de services de paiement de Trezor dont la politique de confidentialité est accessible à l'adresse [suivante](#).

Afin de permettre aux Clients d'accéder à l'ensemble des produits et services Coinhouse, Coinhouse collecte et traite des DCP lors de la création et de l'utilisation d'un compte en Crypto-actifs.

Pour les DCP recueillies lors de votre visite sur le site internet de Coinhouse, vous pouvez vous référer à notre section sur les cookies.

2. Quelles DCP traitons-nous et pour quelles finalités ?

Nous collectons et utilisons uniquement les DCP qui nous sont nécessaires dans le cadre de notre activité pour vous proposer des services personnalisés et de qualité.

DCP traitées	Bases juridiques	Durée de conservation*
1/ Informations d'identification et de contact (nom, prénom, lieu et date	Intérêt légitime	Pendant la durée du

<p>de naissance, etc.)</p> <p>2/ Données d'identification et d'authentification notamment lors de l'utilisation des services de Coinhouse (logs techniques, traces informatiques, informations sur la sécurité et l'utilisation du terminal, adresse IP)</p> <p>3/ Données fiscales (numéro fiscal, statut fiscal, pays de résidence)</p> <p>4/ Situation familiale (statut marital, régime matrimonial, nombre d'enfants)</p> <p>5/ Informations relatives à l'emploi (emploi, rémunération, fiche de paie)</p> <p>6/ Documents juridiques divers (acte de de cession, acte de succession, acte de revente de titres boursiers)</p> <p>7/ Informations bancaires, financières et données transactionnelles (coordonnées bancaires, numéro de carte, données relatives aux transactions, y compris informations sur les virements, profil d'investisseur, valeur de vos actifs)</p> <p>Finalités ? Info. réglementaires Lutte c/ fraude et LCB-FT</p>	<p>Obligation légale</p>	<p>contrat et 5 ans après la fin de la relation d'affaires</p>
<p>1/ Données relatives aux interactions avec nous (chat, mail, téléphone) via notre site et via nos compte sur les réseaux sociaux</p> <p>2/ Données liées à l'utilisation des produits et services souscrits en relation avec les données bancaires, financières et transactionnelles</p>	<p>Intérêt légitime</p>	<p>Pendant la durée du contrat et 5 ans après la fin de la relation d'affaires</p>

Finalités ? Etudes statistiques Amélioration de parcours Modélisation de parcours		
1/ Nom et prénom 2/ Données relatives aux interactions avec nous (chat, mail, téléphone) Finalités ? Assistance du prospect ou du Client	Exécution de mesures précontractuelles Intérêt légitime	Jusqu'au retrait du consentement 3 ans au maximum
Prénom, nom, adresse email Finalités ? Newsletters Opérations commerciales	Consentement Intérêt légitime	Jusqu'au retrait du consentement 3 ans au maximum
Prénom, nom, adresse mail, numéro de téléphone, formation Finalités ? Recrutement**	Consentement	2 ans à compter du dépôt de la candidature

**Veuillez noter que les durées de conservation seront suspendues par l'introduction de tout recours contentieux tendant à mettre en cause la responsabilité de Coinhouse ou de membres de l'entreprise dans le cadre de leurs fonctions.*

**Pour plus d'informations sur la façon dont nous traitons les DCP dans le cadre de notre processus de recrutement, veuillez vous référer à notre page : <https://jobs.coinhouse.com/privacy-policy>

Détail de certaines finalités :

Exécution de mesures précontractuelles : Mesures préalables à la signature d'un contrat et qui en facilitent la conclusion, même en l'absence de conclusion effective d'un tel contrat. Ces mesures ne sont prises qu'après initiative de votre part.

Lutte c/ fraude et LCB-FT : Ensemble des règles légales et réglementaires ayant pour objectif de lutter contre la fraude fiscale et de lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. L'ouverture d'un compte peut être

validé ou invalidé sur base d'une décision automatisée de nos systèmes.

Info. réglementaires : Toute information exigée par la loi, la réglementation etc. nécessaires à l'ouverture du compte et dont le refus de fourniture empêche l'ouverture du compte ou entraîne sa clôture.

Amélioration de parcours : Afin de vous offrir une expérience toujours plus fluide de nos services, nous essayons d'améliorer sans cesse notre site web et application.

3. Vos DCP peuvent-elles être divulguées ?

Afin de respecter nos obligations légales et réglementaires, nous pouvons être amenés à transmettre des DCP aux personnes suivantes :

- autorités financières, judiciaires ou agences d'Etat, organismes publics, lorsque ces derniers nous les demandent sur motifs légitimes ou réquisitions judiciaires,
- certaines professions réglementées telles que avocats, notaires et commissaires aux comptes.

Cette divulgation se fera sur demande et dans la limite de ce qui est permis par la réglementation.

Nous sommes également susceptibles de transférer vos DCP aux personnes suivantes afin de vous fournir les produits et services que vous avez sollicités ou afin d'évaluer la pertinence ou l'efficacité de nos campagnes commerciales :

- nos sous-traitants, partenaires, mandants, mandataires, intermédiaires et assureurs, sous-traitants et prestataires de Coinhouse (Treezor, Braze, AWS)
Cette communication n'intervient que dans le cadre d'un traitement qui poursuit l'une des finalités décrites dans l'article 2,
- des intermédiaires distributeurs et les apporteurs d'affaires qui vous mettent en relation avec nous,
- des sociétés qui réalisent des études commerciales ou de marché pour nous.

Nous auditons préalablement et documentons l'ensemble des mesures organisationnelles et techniques mises en place par ses sous-traitants.

Nous vérifions systématiquement la mise en place de mesures de sécurité suffisantes afin de préserver un niveau adéquat tout au long du cycle de vie de la donnée.

En conséquence, nous nous assurons que les données personnelles traitées ne sont pas lisibles en clair et font l'objet d'un chiffrement systématique. Dès lors, en

l'absence de la détention de la clé de chiffrement, les données sont inaccessibles, même par une autorité judiciaire ou administrative étrangère.

Nous nous assurons également d'instaurer des garanties contractuelles robustes en imposant un Data Processing Agreement (DPA) adapté à notre secteur d'activité.

4. Vos données font-elles l'objet d'un transfert hors UE ?

Nous favorisons la sélection de sous-traitants situés au sein de l'Union européenne et soumis d'office aux obligations du RGPD. Dans certains cas, des sous-traitants peuvent être situés et/ou traiter certaines données hors de l'Union Européenne ("UE").

Afin de protéger les DCP en cas de transferts internationaux émanant de l'UE et conformément aux articles 45 et suivants du RGPD, nous nous engageons à ce que ces transferts reposent :

- sur une décision d'adéquation rendue par la Commission européenne, reconnaissant à ce pays un niveau de protection des DCP équivalent à celui prévu par la législation de l'UE,
- sur la conclusion de clauses contractuelles types approuvées par l'UE, conformément à l'article 46 du RGPD,
- sur l'adoption par notre cocontractant de règles d'entreprise contraignantes approuvées par la Commission.

Pour obtenir une copie de ces textes ou savoir comment y accéder, vous pouvez adresser une demande écrite à notre Délégué à la Protection des Données par courrier adressé à Coinhouse – Délégué à la Protection des Données, 14 avenue de l'opéra – 75001 Paris ou par courrier électronique à l'adresse dpo@coinhouse.com.

5. Quid de vos interactions avec nous sur les réseaux sociaux ?

Afin de communiquer avec nos clients actifs, prospects ou utilisateurs des réseaux sociaux qui pourraient être intéressés par nos services et nos actualités, nous sommes présents sur plusieurs réseaux sociaux.

En accédant à ces plateformes de réseaux sociaux, vous êtes soumis aux conditions générales et politiques de confidentialité de ces opérateurs. Le traitement de vos DCP par ces plateformes n'est pas contrôlé par Coinhouse, qui ne peut dès lors être tenue responsable de leurs actions.

Lorsque vous interagissez directement avec nous sur ces plateformes de réseaux sociaux, nous pouvons être amenés à traiter vos DCP sur la base de votre consentement.

6. Quels sont vos droits et comment pouvez-vous les exercer ?

En vertu du règlement RGPD, vous disposez sur vos DCP des droits prévus aux articles 12 à 21 du RGPD.

Toutefois, en raison de nos obligations légales et du secret professionnel auquel nous sommes astreints, l'exercice de ces droits est susceptible de compromettre les finalités des traitements concernés. Aussi, vos garanties pourront être limitées dans certaines situations conformément à l'article 14, 5., b) et d) et à l'article 17, 3, b) et e) du règlement RGPD, à l'article 48 de la LIL et aux articles L. 621-4 et L. 612-24 du Code monétaire et financier.

Hormis ces cas, vous pouvez à tout moment exercer votre droit d'accès aux informations personnelles vous concernant, ainsi que ceux vous permettant de les compléter, de les modifier, de les rectifier, de les effacer ou de vous opposer à leur traitement pour des motifs légitimes conformément aux lois applicables en matière de protection des DCP.

En outre, vous pouvez demander que le traitement de vos DCP soit limité et, dans certains cas, vous pouvez nous demander de vous transférer vos DCP (si cela est techniquement possible et dans les limites du secret professionnel de Coinhouse) ou de les transmettre à un autre responsable du traitement.

Lorsque le traitement de vos DCP repose sur le consentement, vous avez à tout moment le droit de retirer votre consentement. Un tel retrait est sans conséquence sur la validité du traitement de vos DCP réalisé avant ce retrait. En revanche, ce retrait peut avoir pour incidence de mettre fin à votre relation avec Coinhouse.

Si vous souhaitez exercer ces droits, vous devez envoyer une demande avec une copie de votre carte d'identité, de votre passeport ou de toute autre pièce d'identité :

- par courrier adressé à notre Délégué à la Protection des Données à Coinhouse – Délégué à la Protection des Données, 14 avenue de l'Opéra – 75001 Paris,
- en complétant le questionnaire prévu à cet effet à cette [adresse](#)

Nous vous demandons une preuve de votre identité afin d'être certain de respecter la protection de vos DCP et de ne pas les envoyer à un tiers.

Si vous nous contactez pour exercer vos droits, nous vous informerons dans un délai d'un mois à compter de la réception de votre demande des suites données à celle-ci.

Au besoin, ce délai peut être prolongé de deux mois, compte tenu de la complexité et du nombre de demandes (article 12, 3 du règlement RGPD). Dans ce cas, nous vous informerons dans un délai d'un mois à compter de la réception de votre demande. Nous nous réservons le droit de ne pas répondre aux demandes manifestement infondées ou excessives. Suite à l'exercice de votre demande, celle-ci sera conservée tant qu'un recours est possible.

À tout moment, si vous considérez que vos droits n'ont pas été respectés, vous pouvez également déposer une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL).

7. Comment nous protégeons vos DCP ?

Nous prenons très à cœur la préservation de la sécurité de ses systèmes d'information et des données personnelles que nous traitons. Nous mettons en œuvre toutes les mesures techniques et organisationnelles nécessaires afin d'assurer la sécurité de nos traitements de données à caractère personnel et la confidentialité des données que nous collectons. Cela implique notamment la mise en place des mesures détaillées ci-après.

Mesures techniques

- Chiffrement systématique des données sur les serveurs d'hébergement au moment du transit de la donnée (entre l'application et les serveurs) et lors de leur stockage ;
- Politique de mot de passe fort lors de la création du compte Bénéficiaire et mise en place d'un captcha pour limiter les tentatives d'attaques ;
- Mise en place d'une équipe SOC dédiée à la gestion des incidents, monitoring des contrôles de sécurité et vérification continue de l'efficacité des mesures de sécurité ;
- Mise en place d'un système de détection et de prévention.

Mesures organisationnelles

- Protection physique des locaux et contrôle à l'entrée ;
- Journalisation et traçabilité des connexions ;
- Politique de gestion des habilitations de chaque personnel pouvant avoir accès aux données ;
- Procédés d'authentification des personnes accédant aux données avec accès personnel et sécurisé via des identifiants et mots de passe confidentiels.

8. Comment prendre connaissance des modifications apportées à cette PPD ?

Dans un monde en constante évolution technologique, nous actualisons régulièrement ce document d'information. Nous vous invitons à prendre connaissance de la dernière version de ce document sur notre site et nous vous informerons de toute modification substantielle par le biais de notre site.

9. Quelle est notre politique en matière de cookies ?

Un cookie, ou traceur, est un petit fichier informatique déposé et lu sur le terminal, quel qu'il soit, de l'utilisateur lors de la navigation sur notre site web.

Ces fichiers nous permettent d'enregistrer certaines informations sur votre utilisation de notre site web et de notre application afin d'améliorer continuellement votre expérience client et de vous permettre d'accéder à certains espaces sécurisés du Site.

Nous sommes ainsi susceptibles d'utiliser les types de cookies suivants :

- des cookies dit techniques qui permettent l'authentification du client auprès du service, la sécurité du mécanisme d'authentification, et qui sont donc strictement nécessaires au fonctionnement du Site;
- des cookies de mesure d'audience, qui permettent d'établir des statistiques d'analyse de la fréquentation des pages de notre Site.

L'utilisation de ces cookies peut entraîner la collecte de DCP, c'est pourquoi vous pouvez, via la bannière qui s'affiche lors de votre visite sur notre Site, gérer les cookies.

Lors de votre première visite sur notre Site, une bannière s'affichera vous permettant de sélectionner les cookies que vous souhaitez accepter, de les accepter tous ou de les refuser tous, exception faite des cookies nécessaires au bon fonctionnement du Site. Vous pouvez revenir à tout moment sur votre choix en cliquant sur l'onglet "*Paramétrez vos cookies*" affiché en bas de la page sur notre Site web.

10. Comment nous contacter ?

Si vous avez des questions concernant l'utilisation de vos DCP visées par le présent document, vous pouvez contacter notre Délégué à la Protection des Données :

- par courrier adressé à Coinhouse – Délégué à la Protection des Données, 14 avenue de l'opéra – 75001 Paris,

ou

- par courrier électronique à l'adresse mail dpo@coinhouse.com, qui traitera votre demande.